



LIVRAISON DES BRACS BRUNS

Les bacs bruns seront livrés entre la mi-août et la mi-octobre

Secteur résidentiel les bacs bruns seront livrés devant les résidences et contiendront les petits bacs de cuisine.

Pour les multilogements les bacs bruns seront livrés devant l'immeuble et contiendront les petits bacs de cuisine pour chaque unité d'habitation.

Secteur villégiature les bacs bruns seront livrés à proximité des installations de recyclage et de déchets. Les petits bacs de cuisine seront livrés à chaque porte.

Pour les secteur desservis au porte-à-porte, les bacs bruns seront livrés devant les résidences et contiendront les petits bacs de cuisine.

Un encart informatif sera inclus dans chaque bac de cuisine.



Message important

Ne déposez aucune matière dans les bacs bruns avant la première collecte de votre secteur qui débutera en octobre.

Un nouveau calendrier de collecte vous sera fourni par la poste prochainement.

Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

Téléphone : 418 669-0513

Téléphone : 418 239-0513

Courriel : info@rmrlac.qc.ca

Site internet : www.monbacbrun.com

TAXES 2020

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 17 août 2020 pour effectuer le deuxième versement sans intérêt.

TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES

La Table de concertation des organismes de Chambord désire rassurer les organismes qui ont réalisés une activité lors de la fête de l'hiver en mars dernier. Compte tenu de la situation que nous vivons présentement, nous avons dû comme vous tous interrompre nos activités, mais lorsque nous les reprendrons, il nous fera plaisir de vous faire parvenir ce qui vous est dû ! Bonne période estivale !

MAISON DES JEUNES L'ENTRE-PARENTHÈSE

Recherché

La Maison des jeunes L'Entre-Paranthèse de Chambord est activement à la recherche de parents qui aimeraient s'impliquer dans son dynamique, convivial et formidable conseil d'administration qui travaille pour et avec les jeunes afin de leur offrir un milieu de vie à leur image. Si ce beau défi vous intéresse et pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec madame Cécile Chamberland au 418 342-6274 poste 310 ou encore par courriel à l'adresse suivante : mdj_chambord@hotmail.com.

On a bien hâte de vous rencontrer !

Offre d'emploi

Un poste d'animation et intervention en MDJ est disponible pour une durée de 25 à 27 semaines en raison d'un minimum de 10 heures par semaine, possibilité de plus au besoin. Le début de l'emploi est prévu vers la dernière semaine d'août et le salaire payé est un peu majoré du salaire minimum. Pour postuler, vous devez être âgé entre 18 et 30 ans car c'est un emploi été Canada avec extension ! Si l'emploi vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse courriel suivante : mdj_chambord@hotmail.com avant le 15 août 2020.

Remerciements

Un gros merci aux gens qui viennent déposer leurs bouteilles et canettes vides dans le gros coffre bleu sur la façade de la MDJ ! Ceci nous aidera un peu à combler notre déficit d'autofinancement occasionné par la situation actuelle !

Mille fois merci !!!



DEMANDE À MADAME ANDRÉE LAFOREST, MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'IMPLANTATION D'UN RÉSEAU COLLECTIF D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DANS LE SECTEUR EST DE CHAMBORD

Les conseils de la Municipalité de Chambord et de la Ville de Desbiens demandent à madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation à nous aider dans nos recherches de programmes d'aide financière afin de permettre la réalisation du projet d'un réseau collectif d'aqueduc et d'égout pour le secteur Est des chemins du Domaine-Noroi, du Domaine-du-Marais et de la Pointe-aux-Trembles de la municipalité de Chambord.

ALIÉNATION DE BIENS MUNICIPAUX – SOUMISSIONS

Le 26 juin la Municipalité a affiché un avis d'aliénation de biens municipaux pour une boîte dompeuse du camion F550. Deux résidents de Chambord ont déposé des soumissions conformes pour l'acquisition de ladite boîte en juin et juillet 2020. Le conseil municipal a accepté la soumission déposée pour la boîte dompeuse du camion F550 pour le montant total de 526,31 \$.

RÉSIDENCE LAMY (PROTOCOLE D'ENTENTE)

Le conseil municipal a accepté le protocole d'entente à intervenir avec la Résidence Lamy relativement à l'entretien de borne fontaine sur le terrain de la Résidence Lamy.

AUTORISATION DE PASSAGE

Les résidents du chemin Gagnon ont proposé le déplacement des conteneurs d'ordures et de recyclage sur la propriété de monsieur Chantal Girard. Le conseil municipal a autorisé le déplacement des conteneurs d'ordures et de recyclage sur le terrain de monsieur Chantal Girard.

PROTOCOLE D'ENTENTE – ENTRETIEN DU CHEMIN DE LA MONTAGNE

Le conseil municipal a accepté le protocole d'entente pour l'entretien du chemin de la Montagne impliquant les municipalités de Saint-Françoise-de-Sales et Chambord.

DEMANDE D'OFFICIALIZATION CHEMIN DU DOMAINE LAC-SAINT-JEAN NORD

Le conseil municipal a demandé à la commission de toponymie d'officialiser le nom du chemin du Domaine Lac-Saint-Jean Nord.

PROTOCOLE D'ENTENTE – RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le conseil municipal a accepté le protocole d'entente à intervenir avec la Régie des matières résiduelles relativement au service des conteneurs de chasse.

MANDAT – PLAN DE MAIN-D'ŒUVRE DES SERVICES MUNICIPAUX

Le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy a accepté la demande des municipalités de Chambord, Lac-Bouchette, Saint-André et Saint-François-de-Sales afin que le processus d'évaluation de certains scénarios de mises en commun intermunicipal puisse bénéficier de l'aide financière consentie à la MRC du Domaine-du-Roy par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du programme de soutien à la coopération intermunicipale. La MRC a accepté l'offre de service de Pro Gestion d'une somme de 20 800 \$ plus taxes et frais, pour une dépense totale estimée à 27 000 \$, afin de procéder à l'élaboration des plans d'action spécifiques de mise en commun des services municipaux. De plus, la MRC a accepté à contribuer à raison de 50 % du cout du projet en excédent de la subvention attribuée par le MAMH au montant de 13 142 \$. Le conseil de la Municipalité de Chambord s'engage à assumer, à parts égales avec les trois autres municipalités participantes, sa part des couts du mandat confié à Pro Gestion par la MRC en excédent de la subvention attribuée par le MAMH, ce qui correspond à un montant avant taxes estimé à 1 733 \$ par municipalité.

PROLONGEMENT DE LA RUE DE L'AVENIR - CONTRAT

Le conseil a accepté la soumission de la compagnie Rock Guay contracteur et fils Inc. au prix de 953 193,91 \$ taxes incluses.

DONS ET COMMANDITES

Organisme	Montant
Association des riverains et villégiateurs de Chambord (ARVC)	750 \$
Havre du Lac-Saint-Jean	200 \$
Croix-Rouge	100 \$

COMPTES À PAYER

Voici les comptes en date du 31 juillet 2020, selon la liste fournie et vérifiée par le comité finance et s'établissant comme suit :

• Dépenses préautorisées :	572 262.17 \$
• Comptes payés :	4 356.43 \$
• Comptes à payer :	45 565.53 \$
• Crédit de revitalisation	10 659.82 \$

FUTURE RUE RESIDENTIELLE ET DEMANDE EXCLUSION CPTAQ (OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL - JACQUES VALOIS URBANISTE)

Le conseil municipal a accepté l'offre de services de monsieur Jacques Valois, urbaniste, au montant maximal de 11 865 \$ plus taxes pour une future rue résidentielle et demande exclusion CPTAQ.

COOP DE CHAMBORD – APPUI À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Le conseil a appuyé la recommandation du comité d'analyse pour une aide financière de 1 500 \$ à la Coop de Chambord pour l'année 2020 dans le cadre du Règlement 2019-653 décrétant certains programmes d'aide financière en vertu de la section II, *Programme d'aide à l'entreprise privée*, tout en respectant les conditions du comité.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL : MARDI 8 SEPTEMBRE 2020 À 19 H À LA SALLE COMMUNAUTAIRE GASTON VALLÉE

Pour des informations supplémentaires et voir toutes les résolutions, vous trouverez sur notre site Internet les procès-verbaux des séances du conseil.

PARC FRUITIER

LE PARC FRUITIER À BESOIN D'AMOUR !

N'hésitez pas à aller faire un tour, un petit 5 minutes d'entretien ou d'arrosage lors de votre passage et notre parc serait le plus beau du lac !!!

UN GROS MERCI aux quelques bénévoles qui s'en occupent ! Venez les rencontrer et les aider !

PARC FRUITIER DE CHAMBORD

Profitez de ce parc qui appartient à
TOUS LES CITOYENS DE
CHAMBORD .

Activités possibles dans le parc :
ARROSAGE, CUEILLETTE, JASETTE...

PENSEZ À ALLER FAIRE UN P'TIT TOUR...



Soyez à l'affut des prochaines publications, le comité est en train d'organiser un événement dans le Parc !

CONTENEURS À DÉCHETS / ÉCOCENTRE

Veillez prendre note que les conteneurs à déchets de la Municipalité de Chambord doivent servir uniquement aux déchets domestiques. Tout autre rebut (branches d'arbre, pot de peinture, ameublement, etc.) doit être disposé dans un ÉCOCENTRE de la RMR du Lac-St-Jean.

Toute personne contrevenant au règlement sur les nuisances est passible **d'une amende de 300 \$.**



Vous pouvez consulter les heures d'ouverture des ÉCOCENTRE au www.rmrlac.qc.ca

AVERTISSEMENT - TONTE DE GAZON

Afin de garder nos rues et nos trottoirs propres aux utilisateurs, nous vous demandons de bien vouloir ramasser vos rognures de gazon après chaque tonte de pelouse.



Merci à tous de votre collaboration!

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

MISE À JOUR DE VOS COORDONNÉES

La vidange des fosses septiques approche à grand pas pour les résidents permanents et saisonniers de la Municipalité de Chambord.

Vous avez déménagé dernièrement et vous avez une installation septique? Votre numéro de téléphone a changé? La municipalité a-t-elle toutes vos coordonnées exactes? Assurez-vous auprès de la municipalité que les changements ont été apportés dans votre dossier. Sinon, la vidange de votre installation septique risque d'être retardée ou même annulée.

Veillez vérifier en téléphonant à la Municipalité au 418 342-6274 poste 0, ou laissez-nous un message sur notre boîte vocale.

Merci de votre collaboration !

LOCATION DE LA SALLE

La salle communautaire ainsi que le pavillon municipal sont accessibles à la location pour des événements tels que des réunions et des assemblées générales annuelles pour les OSBL. Les normes sanitaires gouvernementales sont à respecter en tout temps dans les bâtiments.

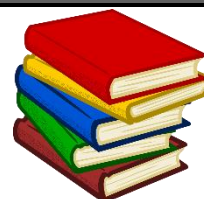
Pour une location, merci de téléphoner directement à la Municipalité au 418 342-6274 poste 0.

TRAVAILLEUR DE PROXIMITÉ POUR AÎNÉS

La municipalité de Chambord accueillera bientôt dans ses installations un travailleur de proximité pour aînés. Surveillez-nous dans les prochaines semaines pour connaître les détails!

BIBLIOTHÈQUE DE CHAMBORD

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30.



Bienvenue à tous !!

PROMENEUR DE CHIEN



Veillez prendre note que lors des promenades avec votre chien, vous devez ramasser les excréments de celui-ci sous peine d'amende.

INFO MUNICIPALITÉ

Prochaine date de tombée : 2 septembre 2020
Publication le 4 septembre 2020



DANS CE NUMÉRO

PAGE 1	PAGE 2	PAGE 4	PAGE 4 (suite)
Livraison des bacs bruns	Chronique du conseil	Conteneurs à déchets/écocentre	Travailleur de proximité pour aînés
Table de concertation des organismes	Page 3	Avertissement-Tonte de gazon	Bibliothèque de Chambord
Maison des jeunes l'Entre-Parthèse	Suite chronique du conseil	Vidange des fosses septique	Promeneur de chien
	Parc Fruitier	Location de salles	Info municipalité